

Paris, le 03 mars 2025

Le ministère de la Justice et la Fédération française des Banques Alimentaires renouvellent leur partenariat au salon international de l'Agriculture

À l'occasion de l'édition 2025 du salon international de l'Agriculture, la Fédération Française des Banques Alimentaires, partenaire historique de l'ATIGIP, a renouvelé la convention d'objectifs qui l'unit au ministère de la Justice depuis 2019.

Cet accord-cadre a notamment pour but de développer le travail d'intérêt général (TIG) au sein du réseau de la FFBA et prévoit des modalités d'accompagnement renforcées par le ministère de la Justice.

Le choix de signer cette convention au salon international de l'Agriculture met en lumière la volonté partagée des partenaires de développer l'offre de TIG dans un secteur connaissant de fortes tensions professionnelles.

Répondant à des besoins spécifiques de création de postes de TIG dans les zones rurales et de diversification des tâches proposées aux personnes placées sous main de justice, la FFBA dénombre près de 14 000 heures de TIG exécutées au sein de son réseau en 2023.

Elle compte parmi ses bénévoles d'anciens « tigistes », qui ont souhaité s'engager auprès des Banques Alimentaires, après avoir côtoyé des publics fragilisés dans le cadre de leur parcours d'exécution de peine.

Le développement des partenariats avec des entreprises publiques et privées permet de proposer aux personnes condamnées des opportunités de travail diversifiées, lors de l'exécution de leur peine. La mise en place d'un véritable parcours de TIG pédagogique pensé au service de l'individualisation de la peine permet de cibler des missions adaptées et de favoriser ainsi la réinsertion.

À ce titre, le monde agricole abrite un terreau très favorable au développement de nouvelles modalités d'exécution de cette peine, et des actions pédagogiques se développent déjà dans le maraîchage et la culture dans plusieurs départements. Dans cette optique, les actions centrées autour de l'alimentation que mènent les Banques Alimentaires apparaissent porteuses de sens.

Comme l'explique **Jean Cottave, président de la FFBA** « *les Banques Alimentaires se sont engagées dans l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêt général depuis 2019, et une quarantaine d'entre elles ont déjà rejoint le dispositif. Nous sommes très heureux de signer cette convention qui va nous permettre de consolider notre coopération et de contribuer à notre mission d'accompagner vers l'emploi et l'insertion sociale.* »

Albin Heuman, directeur de l'ATIGIP souligne que « *le TIG est un vecteur de citoyenneté et d'inclusion important, car la peine d'intérêt général favorise l'insertion professionnelle des personnes condamnées en leur offrant souvent une première expérience professionnelle et réduit ainsi le risque de récidive.* ».

A propos de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP)

L'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice est un service à compétence nationale du ministère de la Justice créé le 7 décembre 2018 par décret du Garde des Sceaux. L'Atigip développe en lien avec l'administration pénitentiaire, le travail d'intérêt général, alternative à la prison, et l'activité professionnelle des personnes suivies par la Justice, en élaborant des dispositifs d'orientation, de formation, de travail en détention et d'accompagnement vers l'emploi.

www.atigip-justice.fr

Contact presse

Karine Ploujoux, responsable de la communication

communication.atigip@justice.gouv.fr

Depuis 40 ans, les Banques Alimentaires se mobilisent pour lutter contre la précarité alimentaire

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 111 implantations y compris dans les territoires ultramarins, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire plus de 120 000 tonnes de produits, soit un équivalent de 241 millions de repas, auprès de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à plus de 7 700 bénévoles et 618 salariés, elles accompagnent près de 2,4 millions de personnes en situation de précarité alimentaire à travers 6 060 associations, CCAS et épicerie sociales partenaires. Actrices de l'accompagnement social par l'alimentation, notamment via son programme phare Bons gestes & bonne assiette® dont l'objectif est de recréer du lien social et de participer à l'amélioration de la santé, les Banques alimentaires développent également des projets innovants et locaux à fort impact social : ateliers de transformation de produits alimentaires, développement de circuits courts et solidaires, dispositifs itinérants, ateliers et chantiers d'insertion sociale. La Fédération Française des Banques Alimentaires est reconnue d'Utilité Publique depuis le 22 février 2023.

www.banquealimentaire.org

Contact presse

Salomé Liard, Chargée des relations presse à la Fédération Française des Banques Alimentaire

salome.liard@banquealimentaire.org - 07 49 13 30 96